

Copie verte

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

s.C.41.107.6 - ZW/hz

Berne, le 6 novembre 1973.

s.C.41.107.6.(21)

Lignes de force de l'exposé présenté sur le problème  
du pétrole à la Commission des affaires étrangères  
du Conseil des Etats, le 5 novembre 1973

---

### I. Remarques générales

- 1) La hausse du prix du pétrole, aussi spectaculaire soit-elle, n'a fait que rétablir un équilibre avec les augmentations de prix intervenues au cours de ces dernières années pour les autres produits de base.
- 2) Les prix du pétrole restent encore relativement bas si on les considère avant les prélèvements fiscaux des pays consommateurs.
- 3) La raréfaction et le renchérissement du pétrole sont peut-être les signes avant-coureurs du passage d'une économie d'abondance à une économie de recyclage.
- 4) L'organisation de l'OPEP pourrait bien inciter d'autres pays producteurs de denrées de base à rechercher des ententes du même genre. La conséquence limite pourrait en être un renversement des termes de l'échange qui n'ont cessé de se dégrader pour les pays en voie de développement.

## II. Situation actuelle

### 1) Au plan des réductions de production

La situation est encore très fluide. Les pays producteurs ont annoncé des réductions de 5, puis de 10 et enfin de 25 % le 4 novembre. Cela représente à peu près 6 millions de barils par jour. La situation devient préoccupante.

2) Les pays qui limitent leur production représentent, grosso modo, 60 % de la production mondiale. Les possibilités de compenser cette perte en forçant les approvisionnements à partir d'autres pays sont limitées.

### 3) Au plan des prix

La hausse décrétée voisine  $2/3$ . Cette fraction se décompose en deux éléments. D'une part une augmentation de 17 % du prix affiché, d'autre part une augmentation de quelque 40 % du prix de vente.

4) Cela porte le prix du baril entre \$ 7.-- et \$ 8.-- alors qu'il était encore récemment de \$ 2.-- à \$ 3.--.

## III. Conséquences pour les pays producteurs

1) Parmi les pays producteurs, il est désormais coutumier de distinguer entre ceux qui sont densément peuplés et qui ont besoin des revenus du pétrole pour financer leurs plans de développement et ceux peu densément peuplés qui n'ont pas besoin de revenus pétroliers élevés.

- 3 -

- 2) Parmi le premier groupe, il y a pour les pays d'Afrique du Nord et du Golfe Persique, l'Algérie, l'Iran et l'Iraq. L'Iran mis à part, ces pays ne sont pas à même d'augmenter considérablement leur production, leurs réserves étant limitées.
- 3) Comme pays peu densément peuplés, il y a, pour la même zone géographique, les émirats du Golfe Persique, la Libye et surtout l'Arabie saoudite. C'est le bloc producteur le plus important de fait et celui dont les potentialités sont les plus prometteuses à cause de l'Arabie saoudite et des émirats.
- 4) La conséquence principale est que les pays consommateurs continueront à avoir des rentrées de devises aussi substantielles qu'avant la réduction de la production à cause de l'augmentation des prix.
- 5) Il ne faut donc pas croire, comme trop de journaux l'écrivent, que les pays producteurs reviendront prochainement à meilleure raison. La situation, à laquelle nous sommes confrontés, risquant d'être durable, il faut donc l'aborder à partir d'une politique durable.
- 6) Il ne faut non plus perdre de vue qu'à court terme, c'est-à-dire au cours des cinq à six prochaines années, il n'y a guère à espérer de solution énergétique de rechange miracle, notre dépendance extrême envers le pétrole ne pouvant pas être corrigée du jour au lendemain.

#### IV. Conséquences pour les pays consommateurs

- 1) Le risque de diminution des approvisionnements pétroliers va créer des tensions entre pays consommateurs. Il y en a déjà eu entre l'Europe et les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Marché Commun, la Suisse et l'Italie, etc. On assiste à un renforcement du nationalisme énergétique.
- 2) Les efforts de concertation internationale trébuchent en ce moment sur des considérations politiques. Beaucoup de pays consommateurs pensent bénéficier d'un approvisionnement privilégié en raison de leur politique pro-arabe. C'est le cas de la France, du Royaume-Uni, de l'Espagne voire de l'Italie. D'autres pays, visés directement comme les Etats-Unis, les Pays-Bas et en partie le Japon, recherchent plutôt le salut dans la coopération et la solidarité.
- 3) A ce stade, les considérations mentionnées ci-dessus font que les pays consommateurs se sont refusés à créer une ligue pour faire le pendant à celle de l'OPEP. Les développements au Comité du pétrole de l'OCDE, les 25 et 26 octobre, en témoignent.
- 4) Conséquences sur l'inflation  
La hausse des prix du pétrole, conjuguée avec la demande accrue de produits pétroliers, reportera à beaucoup plus tard le bénéfice attendu des mesures de lutte contre l'inflation.

Pour les pays dont les monnaies flottent à la baisse (Royaume-Uni, Italie et dans une certaine mesure les Etats-Unis), la hausse des prix à l'importation, notamment en matière énergétique s'est déjà répercutée sur le taux d'inflation.

Chez ceux dont la monnaie est plutôt surévaluée, l'effet de renchérissement du coût du pétrole est davantage contenu. C'est le cas de la Suisse et de l'Allemagne fédérale en particulier.

#### 5) Conséquences sur la réforme monétaire

En postulant un système monétaire symétrique, c'est-à-dire dans lequel les pays tant excédentaires que déficitaires sont tenus au processus d'ajustement, il va y avoir une exception notable pour les pays producteurs qui seront structurellement en excédent. Ils ont déjà déclaré à Nairobi qu'ils n'accepteraient pas une tutelle internationale sur leurs réserves qu'ils veulent gérer souverainement.

#### 6) Conséquences monétaires

Le dollar étant monnaie plus suspecte pour des raisons monétaires et politiques (attitude pro-israélienne des Etats-Unis) les pays producteurs essaient de se faire maintenant payer en d'autres monnaies: Yen, D.M. et francs suisses. L'utilisation de notre monnaie comme instrument de règlement de transactions pétrolières n'est guère pour nous plaire car il signifie qu'elle devient instrument de réserve, ce qui n'est pas souhaitable en raison des dimensions modestes de notre économie.

7) Conséquences pour l'aide au développement

La zone OCDE, qui comprend les pays industrialisés du monde à économie de marché, dégage traditionnellement un excédent courant de l'ordre de \$ 10 milliards. Cette somme représente le montant des capitaux qui sont généralement exportés vers le tiers monde au titre de l'aide au développement.

La hausse des prix du pétrole représente une détérioration du compte courant de l'OCDE que l'on peut chiffrer à quelque \$ 15 milliards. La zone OCDE pourrait donc devenir importatrice net de capitaux et ne plus dégager de surplus pour l'aide au tiers monde. La conséquence serait catastrophique pour les pays en développement non producteurs de pétrole.

Il est cependant certain que des pays producteurs investiront directement une partie de leurs excédents dans la zone OCDE ou par l'intermédiaire de l'euro-dollar et qu'il y aura de ce fait des flux en retour qui pourront redonner à la zone OCDE un certain excédent courant. Toutefois, les pays de cette zone ne se trouvent pas tous dans la même situation à l'égard de ces flux inverses. Il se pourrait bien que les pays à monnaie forte reçoivent l'essentiel des investissements des pays producteurs tandis que les autres pays pourraient n'en pas recevoir. Les comptes courants de ces pays seront donc affectés diversement.

8) Distorsions commerciales

Avec l'apparition d'une situation de pénurie, il n'est pas exclu que les grandes compagnies pétrolières déroutent du pétrole provenant de pays qui n'ont pas réduit leur production vers des zones géographiques où il n'était pas destiné traditionnellement. Un cas de ce genre paraît s'être passé avec l'Inde, qui se plaint de ne plus recevoir de pétrole d'Iran celui-ci étant dérouté sur les Etats-Unis par les compagnies pétrolières. Le Japon semble également vivre des tribulations semblables.

9) Conséquences sur les structures du marché pétrolier

Autrefois les compagnies pétrolières jouissaient d'un quasi monopole dans leurs relations avec les pays producteurs. Les décisions de l'OPEP du 18 octobre renversent totalement la situation. Nous avons maintenant affaire à un monopole des pays producteurs.

Quel sera désormais le rôle des compagnies pétrolières ? Vont-elles pousser leur exploitation offshore ? La création de compagnies pétrolières nationales est un indice à suivre de près car elles pourraient être des partenaires plus valables des pays producteurs que les grandes compagnies pétrolières qui sont suspectes à leurs yeux.

10) Conséquences pour le développement des ressources énergétiques autres que le pétrole

La hausse du prix du pétrole atteint la limite où l'exploitation d'huiles de schistes et de sables ditumineux devient économiquement rentable.

Il y a place aussi pour une politique de recherche concertée dans les domaines supposant des investissements élevés (recherche sur l'énergie solaire, nucléaire, etc.).

11) Conséquences politiques pour pays producteurs

La solidarité qui s'est créée à la faveur de la guerre israëlo-arabe entre pays arabes producteurs de pétrole, a rapproché les régimes traditionnels des réformistes. Jusqu'à quel point cette entente va-t-elle durer ? Les régimes traditionnels jouent-ils un rôle modérateur ? Dans quelle mesure peuvent-ils le jouer ? Peut-on apprécier le renforcement de la position du Roi Faïçal ?

12) Conséquences économiques directes et indirectes

Pour mémoire nous signalons :

- a) La chute des frêts pour les pétroliers
- b) Risque de chômage sur le port de Rotterdam à mettre en relation avec la concurrence du Havre et plus tard Fos
- c) Diminution pour les Pays-Bas des revenus du port de Rotterdam
- d) Renchérissement des carburéacteurs et diminution des vols des compagnies aériennes
- e) Conséquences indirectes sur les prix des biens des industries à forte consommation d'énergie

- f) Hausse des prix de l'ensemble des biens à cause des prix du transport

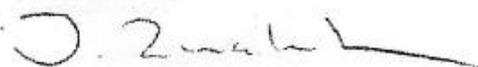
## V. Conséquences pour la Suisse

Pour mémoire nous citons :

- 1) Accélération des travaux pour l'adoption d'un article constitutionnel général en matière énergétique.
- 2) Formulation d'une politique énergétique cohérente en examinant notamment les possibilités d'avoir une politique énergétique indépendante.
- 3) Rencontres plus fréquentes de l'organisme de coordination interdépartemental en matière énergétique pour qu'il soit pluridisciplinaire.
- 4) Possibilité pour la Suisse de négocier avec les pays consommateurs voisins ou le Marché Commun pour maintenir le courant normal essentiellement en produits finis.
- 5) Possibilité de négociations avec les pays producteurs sur une base étatique en prenant plus de distance à l'égard des grandes compagnies pétrolières.
- 6) Utilisation maximum des enceintes multilatérales (OCDE) notamment.
- 7) Formulation de notre attitude envers les grandes compagnies pétrolières pour déterminer si nous devons continuer à dépendre d'elles dans la même mesure ou, si au contraire, nous devons prendre quelques distances.

- 8) Avons-nous une possibilité d'envisager la création d'une compagnie nationale ou devons-nous nous associer à l'une d'elles dans un pays voisin ?
- 9) La surveillance des prix par M. Schürmann ne devrait pas être trop stricte en matière pétrolière pour ne pas inciter nos fournisseurs à détourner leurs approvisionnements sur d'autres pays.
- 10) Le rôle des banques suisses et de la place financière suisse sont à étudier dans une perspective plus dynamique concernant la possibilité de placer, à partir de la Suisse, les investissements des pays producteurs de pétrole.
- 11) L'effet du renchérissement du coût du pétrole sur notre balance des paiements représente une aggravation de Fr. 500 à 600 millions en 1974 si nos approvisionnements continuent au même rythme qu'en 1973. Or, notre excédent courant pour 1973 sera de l'ordre de 1,2 milliard et pronostiqué pour 1974 à 1,4 milliard de francs. Le renchérissement du prix du pétrole le réduirait donc à peu près de moitié.

Service économique et financier



J. Zwahlen